

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 16 décembre 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (15)

Collation 4 p. (393r, 394r, 395v, 396r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 16 décembre 1874, consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47972>

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 décembre 1874](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne)

Description

Résumé Godin avertit son fils Émile qu'il va recevoir de Hachette et Cie deux cartes de France destinées à des études spéciales. Il lui demande d'établir sur papier blanc une carte qui contiendrait seulement les fleuves et les rivières ayant leur source en France, d'indiquer dessus des altitudes d'après les cartes qu'il va recevoir. Il joint un croquis pour décrire ce qu'il désire et donne des indications pour l'établissement de la carte. Sur le renvoi des ouvriers : il lui demande d'éviter de renvoyer les ouvriers qu'il mentionne en premiers, de renvoyer d'abord ceux qui

ont quitté l'usine à différentes époques et de faire le choix des mauvais ouvriers. Il ne veut pas que les congés donnés aux ouvriers aient une apparence de concurrence commerciale. Il explique que s'il faut mettre à nouveau la journée de travail à 8 ou à 10 heures pour tous les habitants du Familistère, il faudra renvoyer davantage d'ouvriers que ce qu'Émile indique. Il explique aussi qu'il n'a pas envoyé Nugues à Guise car les renseignements qu'il a obtenus sur lui ne l'ont pas satisfait. Il invite son fils à faire son possible pour trouver des solutions aux observations faites par le Comité du Familistère. Il ajoute que la carte qu'il lui demande d'établir pourrait être faite par Clovis Lecaille et lui demande de s'entendre avec Alphonse Grebel à ce propos. Dans le post-scriptum, Godin annonce à son fils qu'il lui transmet une lettre destinée à Alphonse Grebel.

Mots-clés

[Dessin](#), [Emploi](#), [Familistère](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées

- [Grebel, Alphonse \(vers 1819-\)](#)
- [Hachette et Cie](#)
- [Lecaille, Clovis](#)
- [Nugues \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 15/11/2023

Versailles 16 1794

393

Mon cher Souverain,

On va recevoir par grande vitesse
de chez M. M. Knechtel, deux cartes de
France que je destine à des études
spéciales dont je t'entretenirai à mon
retour. En attendant je voudrais bien
que tu me fasses le plaisir de faire
sur papier blanc une carte
qui contiendrait seulement les rivières
et les rivières ayant leurs sources en
France, à peu près comme l'est le
croquis que je t'envoie, et qui t'en
seulement rempli pour les rivières
de la Seine et de la Loire.

Pour les rivières étant ainsi
traçées, je voudrais que les rivières
soient tracées pour indiquer les
altitudes supérieures de chaque bassin
en même temps que l'altitude du
fleuve correspondant aux lignes
transversales que j'ai indiquées.

Ces chiffres pourront être pris

sur les cartes que tu recevras
 j'indiquerais sur mon croquis par
 des zéros à apercevoir du travail que
 je voudrais voir faire pour tous
 les bassins qui concernent la France
 et la Belgique.

Cette carte devra être faite à une
 échelle commode pour faire facilement
 le travail que je demande. Je crois
 qu'elle pourrait être environ 1/2 fois
 en surface celle de mon croquis.

Je serais bien désireux que cela
 soit fait pour quand j'arriverai.

Il faut y tracer les rivières en
 bleu ou en vert comme je le fais, et
 indiquer en rouge le pourtour des
 bassins, à moins que l'on ne prenne
 la parti de teinter légèrement en
 couleurs différentes chaque bassin en
 particulier.

Je te retourne l'effet contenu dans
 ta lettre d'hier.

En ce qui concerne le renvoi des
 ouvriers, il faut bien éviter avec soin
 de renvoyer ceux que tu m'indiques les

premiers ; il faut d'abord renvoyer
 ceux qui ont quitté l'usine à
 différentes époques, et il faudrait aussi
 faire un choix des mauvais ouvriers
 que l'on ne doit pas garder.

Il ne faut pas que les congés
 donnés aux ouvriers aient une apparence
 de concurrence commerciale ; et cela ne
 manquerais pas d'être envisagé ainsi
 si l'on renvoyait uniquement les
 commerçants.

Ce que je viens de dire me paraît
 avoir la raison d'être par le motif que
 si nous voulons remettre la journée
 de travail à 10 h. pour tous les
 habitants du Familistère, il faudra
 renvoyer un nombre d'ouvriers plus
 grand que celui que tu m'indiques.

J'ai peu envoyé le Miqueux : parce
 que les renseignements que j'ai
 eus en dernier lieu sur lui ne m'ont
 pas satisfaits. J'ai crain que son
 caractère ne soit une nouvelle cause
 d'embarras pour la personne.

J suppose que tu prends connaissance
 des rapports du Comité du Familistère,

je serai en ce sens plus heureux
que tu fasses tout ton possible pour
que leurs observations aient leurs
solutions.

— La carte que je te propose me
semble pouvoir être faite par
Clavis Lecaille... entends toi
avec M. Grebel pour cela.

— Nos sentiments bien affectueux

Godard

P.S. Si-jointe une lettre pour
M. Grebel, prends-en
connaissance.